

mano José Testa
1963

MALISSEN, Marcel

L' UTILISATION DE COMPTES DEPARTEMENTAUX DANS
UNE RECHERCHE DE DEVELOPMENTS INDUSTRIELS POSSIBLES
(Chap. de "Cahiers de L'Institut de Science
Economique Appliquée")

CURSO: ANALISIS REGIONAL

PROF : JEAN PAELINCK

(Solo para distribución interna)

L' UTILISATION DE COMPTES DEPARTEMENTAUX
DANS UNE RECHERCHE
DE DEVELOPMENTS INDUSTRIELS POSSIBLES (1)

Ce n'est pas sans hésitation que, pour répondre à l'invitation de Jacques Boudeville, je fais part, à ce colloque de certains travaux de la SODIC. En effet, ces travaux sont encore en cours, et leurs enseignements éventuels sont donc provisoires. C'est pourquoi aussi, d'ailleurs, certaines appréciations que je pourrai formuler peuvent m'être simplement personnelles.

Comme ils relèvent cependant de l'un des thèmes de ces journées, peut-être n'est-il pas sans intérêt d'indiquer ici dès à présent quels problèmes ont été posés à une société privée, ayant une vocation d'intérêt général, et de quelle façon cette société les a abordés.

Les autorités de divers départements ont demandé à la SODIC de définir et de susciter des actions de développement industriel. Les départements en question sont caractérisés d'une façon générale, avec des nuances importantes d'ailleurs, par un excédent de la population active qui y apparaît spontanément, par rapport aux emplois offerts sur place par l'évolution économique. Les instances départementales souhaitent qu'il soit mis un terme, ou à tout le moins un frein, à cette situation, génératrice d'un bas niveau des revenus, et d'une émigration constituée, notamment, d'éléments jeunes. Elles pensent que le remède devrait venir d'une certaine industrialisation, opinion tout à fait acceptable si l'on considère que l'agriculture libère normalement des personnes actives, et qu'il faut développer l'industrie avant le commerce et les services.

1/ Le texte de la communication de l'auteur au colloque des 15-16 juin, 1962 est reproduit pratiquement dans la forme où il fut prononcé.

Observons, à titre préliminaire, que la SODIC, société privée, doit traiter le problème ainsi posé et non pas un autre. D'ailleurs, le problème ainsi posé n'est pas déraisonnable.

Le cadre départemental, qui est peut-être la limitation la plus notable de son énoncé, répond à de multiples réalités. D'abord, c'est en l'espèce le cadre d'action d'un "interlocuteur valable" en matière de développement régional: c'est le champ d'action d'un conseil général, d'un comité d'expansion, voire celui dont se soucie telle grande entreprise ayant des préoccupations économiques et sociales à l'égard de son milieu. En effet, les études régionales peuvent être inspirées du sommet ou de la base. Elles le sont du sommet, quand une instance nationale fait procéder à une étude portant sur une région; de la base, quand une instance régionale demande elle-même une telle étude. Or la première instance importante, quand on part de la base, est le département. La région, prise ici au sens de la circonscription d'action générale, n'a point encore, pour le moment du moins, une personnalité aussi forte que le département. Il est donc normal que le souci du développement s'exprime d'abord au niveau départemental. Certes, le problème prendrait plus d'ampleur et serait placé peut-être dans une plus juste perspective, s'il était posé par plusieurs départements contigus. Mais enfin, personnalité un peu isolée peut-être, le département est une personnalité nécessaire pour qu'un problème soit posé de la base.

Le cadre départemental est encore nécessaire, sinon suffisant, dans toute étude de ce genre, pour des raisons de disponibilités statistiques. En particulier, si l'on veut établir des comptabilités régionales, le département est pratiquement la plus grande des petites unités à partir de laquelle de telles comptabilités peuvent être dressées. Aussi bien, dans les travaux universitaires déjà réalisés ou en cours, voit-on le plus souvent retenir pour cette raison le cadre départemental.

Il est cependant évident, et nous en avons parfaitement conscience, qu'il est indispensable de considérer un espace plus vaste que le départe-

ment: en particulier, tout son environnement régional. Mais, eu égard au problème posé, cela peut être fait de façon beaucoup moins exhaustive que pour l'étude départementale elle-même, et, s'il y a lieu d'approfondir certains points, ce sera de façon très sélective, en fonction des problèmes particuliers mis en lumière par l'étude départementale.

Le cadre étant ainsi précisé, quelles sont les étapes de l'étude?

Dans une première partie sont étudiées la situation et les perspectives d'évolution spontanée de l'emploi et des disponibilités en main-d'oeuvre, localisées par grandes zones: centres industriels d'une part, zones agricoles d'autre part. Suivant des méthodes qui sont devenues très classiques à la suite des travaux de l'I.N.E.D. et du Commissariat Général du Plan, il s'agit de prendre une première mesure des déséquilibres entre les demandes potentielles et les offres d'emplois probables d'ici 1965, avec une estimation de la tendance pour 1969, terme du Ve Plan. Sans nous étendre sur cette partie, qui ne fait point appel aux techniques des comptes départementaux, disons cependant que, en ce qui concerne les perspectives d'évolution spontanée de l'emploi, il est étroitement tenu compte des caractères propres de l'économie locale considérée: nature des activités présentes dans le département, définies de façon aussi fine que possible; dynamisme propre (ou défaut de dynamisme) des entreprises de ce département. La référence à des évolutions nationales de branches n'est plus utilisée que pour guider les réponses des industriels auprès desquels sont effectuées des enquêtes, les amener à préciser, en particulier, s'ils estiment que leurs besoins de main d'oeuvre se développeront plus vite ou moins vite que ce ne sera le cas, en moyenne, pour les branches d'activité dont ils relèvent.

Cette estimation du déséquilibre probable entre les demandes spontanées d'emplois et les offres d'emplois donne une mesure du problème qui serait à résoudre, si l'on voulait employer dans le département toute la population active qui apparaîtra normalement d'ici l'échéance de 1965. Mais cela ne signifie naturellement pas, il faut le souligner, que l'on s'assigne

pour objectif de procurer un emploi à toute la population en âge d'être active qui se trouverait dans le département, en l'absence d'une émigration. La recherche a en effet pour objet de trouver d'éventuels développements industriels raisonnables susceptibles de procurer des emplois; mais on ne peut préjuger au départ son résultat, et dire si, et dans quelle mesure, de tels développements se révéleront recommandables.

De toute façon, en déterminant autant que possible les quantités, qualités, qualifications et localisations de la main d'oeuvre disponible, on sera éclairé sur une condition importante d'éventuels développements industriels.

La deuxième partie de l'étude a pour objet de caractériser l'économie actuelle du département, de mettre en évidence ses branches éminentes, ses branches déficientes, et aussi de révéler les absences notables.

Cette deuxième partie présente elle-même deux aspects:

- Une analyse menée suivant des cadres comptables départementaux, exhaustives, mais de finesse limitée;
- Une analyse plus poussée, plus partielle, mais beaucoup plus fine.

Voyons d'abord les comptes départementaux.

Notre propos n'a pas été de dresser une comptabilité complète du département. Il est simplement de dresser, aussi rapidement que possible, et avec un degré d'approximation utile, un tableau général des ressources et des emplois du département portant sur des biens et des services, tableau qui ferait ressortir, pour chaque espèce de biens ou de services, une estimation du solde des échanges extérieurs du département: solde positif lorsque les productions du département l'emportent, pour le bien considéré, sur les utilisations que fait le département de ce même bien; solde négatif dans le cas contraire.

Pour cela, nous dressons d'abord un compte de production simplifié du département en 28 branches. Pour chaque branche, ce compte met en évidence la production (c'est-à-dire à peu près le chiffre d'affaires) les achats, et

la valeur ajoutée, elle-même décomposée en ses divers éléments: salaires, charges sociales, taxes et impôts indirects, revenu brut d'exploitation. Ce compte de production repose notamment sur les renseignements tirés des déclarations fiscales, pour tout le secteur industriel et commercial, mais il appelle aussi des estimations directes, dans l'agriculture notamment.

Par ailleurs, et selon de procédures beaucoup plus forfaitaires, sont établis:

- La consommation intermédiaire des entreprises, pareillement ventilée en 28 postes;
- La consommation des ménages et celle des administrations;
- Les investissements des entreprises, des ménages et des administrations.

La confrontation entre les productions du département, réparties en 28 postes, d'une part, et le total des utilisations de biens et de services faits par ce département, à des fins de consommation, intermédiaires ou finales, ou d'investissements, dégage, sur chaque catégorie de biens ou de services, une estimation du solde des échanges extérieurs du département.

Cette procédure donne donc une première idée de la structure de l'économie du département, des activités dont il tire l'essentiel de ses ressources, de celles qui sont éminentes, et aussi de celles qui sont déficientes, soit par faiblesse, soit par absence.

Il convient ici de s'arrêter un instant pour préciser d'abord l'esprit de la démarche qui vient d'être décrite avant de commenter le travail lui-même.

Il ne s'agit pas, disons-le carrément, de repérer des déficits dans les échanges du département en formant le projet de les combler. Il ne s'agit pas de viser à l'on ne sait quelle autarcie départementale. Au contraire, l'analyse a tout autant pour objet de caractériser les "bosses" du profil départemental que ses "creux". En effet, si des activités sont déjà éminen-

tes et déjà exportatrices, c'est probablement le signe qu'elles sont adaptées aux possibilités du département. Il peut être au moins aussi recommandable de les stimuler, d'en faciliter un développement encore plus rapide, que de susciter la création d'industries entièrement nouvelles. Quant aux activités faibles ou absentes, leur faiblesse doit être appréciée par rapport à des relations interindustrielles normales, à des liens de caractère technico-économique de fournisseurs à clients, bref au caractère complémentaire des productions. En effet, il est normal de rechercher des développements en amont ou en aval des productions existantes, c'est-à-dire de rechercher des activités assurées à tout le moins de certains débouchés ou plus encore de certains approvisionnements régionaux. Il est plus difficile - bien que non exclu- de concevoir une création d'activités sans liens avec les productions locales: cela supposerait alors des chefs d'entreprises hors du commun, et une main-d'oeuvre de qualité exceptionnelle.

Cette inspiration étant bien précisée, pourquoi un découpage en 28 branches? On pense que ce choix n'est pas entièrement libre. Ce cadre a été retenu parce qu'il correspond à celui des travaux généraux du IV^e Plan, ce qui procurait immédiatement des éléments de comparaison.

On a retenu des branches, plutôt que des secteurs, d'abord, ici encore, parce que les travaux du Plan concernent des Produits (donc des branches) plutôt que des entreprises (donc des secteurs) et qu'en outre l'étude recherche des productions dont le développement serait recommandable. D'où une optique de branches et non pas de secteurs.

Le nombre de 28, par ailleurs, serait difficile à dépasser. La plupart des éléments dont on dispose - chiffres d'affaires, salaires versés, immobilisations concernent en effet des entreprises, et ce n'est donc qu'à un niveau relativement élevé d'aggrégation que des statistiques d'entreprises peuvent néanmoins permettre d'établir des comptes de branches.

C'est justement la grande difficulté qu'il y aurait à établir des comptes plus détaillés qui limite l'utilité de cette première approche.

Du moins permet-elle de prendre conscience des caractéristiques générales de l'économie du département, en termes de productions et de valeurs ajoutées, de pressentir la nature des échanges interindustriels que comporte cette économie et d'estimer les déséquilibres les plus marquants des échanges extérieurs.

Une analyse beaucoup plus fine est néanmoins indispensable. Nous y procéderons par des approches complémentaires que nous allons décrire maintenant.

Une partie au moins des activités du département peuvent être caractérisées d'une façon assez fine en termes d'emplois, par exemple grâce aux états 1024. D'ailleurs, dans les secteurs industriels et commerciaux de l'économie départementale, le nombre des salariés constitue un bon indicateur de l'importance de chaque activité. Mais naturellement, cette approche n'illustre pas, ou seulement de façon très vague, les déficits les plus marquants de la production départementale, et les développements qui seraient concevables, dans une optique de complémentarité, en amont ou en aval des productions existantes.

C'est précisément pour éclairer ces aspects, de façon partielle certes, mais très approfondie, que des enquêtes sont menées auprès des chefs d'entreprises représentatives. Ces enquêtes peuvent être affecter deux modalités:

- Parfois, comme dans les cas de Basses-Pyrénées, il s'agit d'une enquête très large menée à l'origine à l'initiative d'un institut d'économie régionale (en l'espece celui de Bordeaux) qui a bien voulu accepter d'ajouter à son questionnaire certaines questions intéressant plus particulièrement l'étude de la SOBIC;
- D'autre fois, et d'une façon plus particulière à la société il s'agit d'entretiens avec des chefs d'entreprises représentatifs de l'économie du département, et dont le nombre peut s'élever entre 50 et 100.

Les entretiens avec les chefs d'entreprises sont menés par des ingénieurs possédant une solide formation économique. Ils ont pour objet de mettre en évidence les perspectives propres de développement de l'entreprise, les obstacles qu'elle rencontre dans son développement et qui pourraient être éventuellement surmontés par une action appropriée; l'origine géographique actuelle des approvisionnements, la destination géographique actuelle des produits, les transformations que subissent ces produits après leur vente. Toute cette enquête a pour but de mettre en lumière d'éventuelles anomalies dans les circuits d'approvisionnements ou de vente, de détecter, pour des produits extrêmement bien définis, des possibilités de développement, soit en amont des entreprises interrogées, soit dans ces entreprises elles-mêmes, soit en aval, par la transformation de leurs productions actuelles. D'ailleurs, et ce dernier point n'est pas le moindre, ces contacts directs avec les responsables locaux de l'économie doivent permettre à la société d'étude de situer les entrepreneurs les plus dynamiques, sur lesquels on pourrait fonder certains développements, à condition de les doter de moyens nécessaires.

L'étude comptable et l'étude par entretiens, de caractère quasi monographique, doivent s'éclairer mutuellement, et permettre de dégager des développements industriels possibles. Bien entendu, la validité des lignes de développement ainsi mises en évidence doit être éprouvée, notamment par une considération sélective de l'environnement régional: il faudra bien s'assurer que les productions envisagées n'existent pas déjà dans la région au sens large; s'assurer aussi que l'incidence des salaires ou des coûts de transport sur un prix de revient que l'on établira à titre prévisionnel, assureraient ou laisseraient aux productions envisagées le degré de compétitivité désirable.

Le caractère mixte de cette double approche est bien évident. Mais, d'une part, l'approche en termes comptables ne saurait suffire à dégager des solutions pratiques. Il faut en effet, finalement, susciter des initiatives privées, trouver des maîtres d'oeuvre, pour des productions bien déterminées. Or les nomenclatures utilisables dans une comptabilité départementa-

le ne sont pas assez fines pour être "opérationnelles" au sens où l'exige l'initiative privée en question. On ne peut dire à un industriel: faites des "produits des industries agricoles et alimentaires", ou bien faites des "machines et appareils mécaniques", car cela ne veut rien dire de précis. Or ce sont là, parmi d'autres, deux des intitulés des 28 branches de la nomenclature.

D'autre part, à moins de se cantonner dans l'empirisme pur, il nous paraît dangereux de rechercher des développements industriels possibles sur la base de simples entretiens, si approfondis soient-ils, avec un certain nombre de chefs d'entreprises. Il nous paraît indispensable de replacer autant que possible les enseignements-très précieux- qui peuvent être tirés de tels entretiens dans le contexte économique départemental, tel qu'il s'exprime en particulier dans des comptes départementaux.

Sans doute n'y a-t-il pas continuité parfaite entre les deux approches: mais ce n'est sans doute pas la dernière fois que l'on éprouve la difficulté du passage de la macroéconomie à la microéconomie. Or, les initiatives que l'on veut finalement susciter sont au niveau du chef d'entreprise, c'est-à-dire de la microéconomie; et l'approche comptable initiale n'est qu'une projection départementale de la comptabilité nationale, c'est-à-dire d'une approche macroéconomique.

En partant de la comptabilité globale du département, il faudrait beaucoup affiner les mailles du cadre comptable pour arriver à un niveau microéconomique, et par là même opérationnel en termes d'initiatives privées.

Marcel MALISSEN

Chef du service économique
de la SODIC

